

Une bande d'étudiants se retrouve dans un parc près de leur école. C'est l'heure de table, il n'y a pas de cantine à l'école. Comme beaucoup de garçons de 15 ans ils jouent à se pousser. L'un d'entre eux fait tomber un autre dans une flaque dont la boue tache le pantalon. Il râle, l'incident est clos. Certains retournent à l'école, d'autres vont probablement brosser. Jusqu'ici tout va bien.

Trois semaines s'écoulent pendant lesquelles une fille va se faire «choter» par un garçon, car elle lui a refusé une cigarette, et une porte vitrée va valser en éclat lors d'une partie de kung fu. Jusqu'ici tout va relativement bien encore.

Au bout des trois semaines les deux garçons, celui qui a poussé et celui qui est tombé, se croisent à nouveau un midi devant l'école. Celui qui est tombé demande à l'autre d'aller se chercher des copains et de le retrouver dans ce même parc. L'autre lui répond qu'il n'a pas le temps, qu'il rentre chez lui. Celui qui est tombé le prend mal et lui envoie un coup de poing à la figure. Des professeurs qui eux aussi sortaient déjeuner les séparent. Celui qui a poussé reprend son chemin suivi par celui qui est tombé et trois de ses potes ce qui, dans la masse des élèves sortant de l'école, passe inaperçu aux yeux de tout le monde.

Cinq cents mètres plus loin environ, celui qui est tombé «balaye» (faire un croche pied dans leur jargon) celui qui a poussé. Il tombe au sol et commence à recevoir des coups de poings et de pieds des quatre amis. Un avocat passant par là en voiture s'arrête et les sépare, aidé par une infirmière passant elle aussi par là mais à pied.

Ces deux adultes diront avoir été très étonnés de la facilité avec laquelle ils ont séparé ces jeunes pourtant si violents.

Les tabasseurs s'en vont avec nonchalance raconte l'avocat qui, aidé de l'infirmière, relève le jeune groggy et le ramène à l'école. Confrontés à l'incident par la direction de l'école, deux des quatre tabasseurs –qui ont pu être identifiés- s'expliquent. Celui qui est tombé dit que c'est normal qu'il se soit vengé, l'autre n'avait qu'à pas le jeter dans la boue trois semaines plus tôt. Le deuxième trouve normal d'avoir agi solidairement avec son ami que l'autre avait jeté dans la boue. C'est une question d'honneur, ils ne comprennent pas que, dans la même situation, nous n'aurions pas fait pareil. À la question du rôle de l'école et donc du «Pourquoi tu n'es pas venu nous dire qu'il t'avait poussé dans la boue» la réponse est «C'est mon affaire, on me cherche, on me trouve, l'école n'a rien à voir la dedans, d'ailleurs on a réglé cela à l'extérieur». À la question posée à l'ami solidaire sur le «Pourquoi t'a frappé quelqu'un qui tout compte fait ne t'a rien fait» la réponse est «C'est normal que j'aide mon ami et puis j'aime pas comment il me regarde celui là». À la question «Qu'est-ce qui va se passer si lui ou ses parents portent plainte» la réponse est «on verra bien».

Quand à savoir qui sont les deux autres nous n'obtiendrons d'autres réponses que «On sait pas, il passait par là et se sont mis à frapper avec nous». Lorsque nous marquons notre étonnement parce qu'ils ont laissé des inconnus frapper sans raison, la réponse est «Mais c'était bon pour nous ça !».

Nous apprendrons le lendemain que le jeune tabassé à un accroc dans sa veste au niveau du flan droit; ce pourrait être un coup de canif ou quelque chose comme ça. Il n'y a ni témoin ni preuve d'aucune sorte, en dehors du témoignage du jeune lui-même qui dit effectivement avoir senti un truc dur s'écraser sur ses côtes au moment du balayage.

L'épaisseur de la veste a peut-être permis d'éviter le fait divers.

Les deux jeunes tabasseurs identifiés vivent dans une misère énorme et l'un des deux n'a pas encore tout à fait des papiers en règle. Les parents sont de toute façon désespérés, le père d'un des

deux a déjà été arrêté par la police suite à une plainte de son fils pour maltraitance. Son père ne sait pas comment il peut éduquer son enfant autrement que comme il a été éduqué lui-même. Les coups de ceintures de son propre père étaient parvenus à faire de lui un homme honnête, mais ici en Belgique «Je ne peux pas toucher à mon fils, sinon je vais en prison».

Celui qui a été agressé a pris peur; c'est un sentiment nouveau pour lui car auparavant c'est lui qui avait toujours fait peur. Il vit avec sa grand-mère qui croit qu'elle ne va pas porter plainte car on ne sait jamais ce qui peut lui arriver après, mais elle va quand même l'amener chez le médecin, car il se plaint depuis la veille de douleurs aux côtes et il a mal lorsqu'il tousse. L'école insiste pour qu'elle fasse effectivement ce contrôle médical d'autant qu'elle en a besoin pour l'assurance.

Cette histoire est vraie et c'est volontairement qu'elle est racontée abstraction faite des anomalies institutionnelles qui auraient pu éviter «techniquement» que la chose ne puisse se produire. Ce qui s'est passé là aurait pu se passer ailleurs dans un autre contexte qui les aurait réunis par deux fois à trois semaines d'intervalle.

L'effroi qui anime cette rédaction est ailleurs. L'amoralité apparente qui pousse à une telle violence gratuite m'abasourdi. 17 ans à voir défiler des jeunes difficiles, abîmés, et parfois agressifs. Ce n'est pas tant l'augmentation quantitative du nombre de jeunes à classer dans la catégorie des violents qui effrayent mais plutôt l'inexistence, même après coup, d'avoir besoin de donner du sens à ce qu'ils ont fait, à faire part de remords ou de regrets, à éprouver un peu de honte.

Que ce serait-il passé si le jeune tabassé avait eu le temps d'aller chercher des potes ?

Le changement semble apparaître dans le comportement de jeunes, arrivés ces dernières années et provenant de pays où la violence est généralisée; pays en guerre, pays où les bombes explosent quotidiennement sur eux. La violence dont nous parlons à l'école ou dans les médias lorsque les acteurs sont mineurs ne signifie rien pour eux, lorsqu'elle aboutit à la mort de l'un de ses mineurs, c'est moche mais c'est pas de chance pour lui, il est évident pour eux que ce n'est pas le but de l'agression.

Ils n'ont rigoureusement rien à perdre et surtout ils n'attendent rien de personne. Le seul argument qui semble faire tressaillir leur visage est celui des conséquences qui pourraient retomber sur leurs parents si l'incident sort de l'enceinte de l'école. Ils n'aiment pas qu'on les appelle pour les prévenir, d'ailleurs souvent, dans ces cas-là, ils ne parlent pas le français et c'est à leur fils «fautif» d'assurer la traduction ou, dans le meilleur des cas, à un autre élève emmerdé de devoir être mêlé à une histoire qui ne le concernait pas.

Leur violence est leur survie. Ils estiment devoir se faire respecter en toute circonstance et par tout le monde, l'irrespect pouvant s'exprimer par un simple regard qu'ils n'apprécient pas, ou parfois même un mot qu'ils comprennent mal mais qui résonnent à leurs oreilles comme une injure.

Contrairement à nos adolescents d'il y a encore à peine une dizaine d'années, ceux-ci ne vont même plus à l'école pour y trouver un lieu de sociabilité admise et légitime parmi leurs pairs, l'école est vital au budget familial, voire même une condition du prolongement du séjour en Belgique, et elle apparaît pour eux comme leur travail, leur corvée quotidienne. Ils ne vont pas s'y faire des amis, ils se retrouvent entre eux, issus des mêmes pays, des mêmes contextes d'exil, et tous les autres sont des ennemis potentiels.

\* Membre de la Commission jeunesse de la Ligue des droits de l'Homme.

En principe, la sanction que l'école devrait infliger à ces jeunes est le renvoi définitif. Le règlement est par ailleurs clair sur cette question et cela semble cohérent. Une telle violence ne peut pas être excusée, elle constitue en soi un acte de rupture indubitable du contrat entre membres de cette communauté scolaire.

Pendant le point de vue d'éducateurs que nous sommes nous oblige à nous interroger de manière plus globale. Le choix du renvoi ressemble alors comme une espèce de renoncement à «faire notre travail» d'éducation. Aucune école ne va les prendre à cette époque de l'année et même en début d'année le choix qui s'offre à nous est de soit mentir sur les causes du renvoi à la prochaine école du jeune et la laisser dans l'ignorance sur le potentiel de violence du jeune, soit dire la vérité et là encore compromettre un grand nombre de possibilité d'inscription dans un établissement scolaire.

Celui qui acceptera en fin de compte sera immédiatement et a priori considéré comme un établissement mauvais, qui touche à sa dignité d'homme et donc, mécanisme de survie, ce sera lui ou eux, et c'est reparti. À partir d'ici plus rien ne va plus.

Tout cela dans l'hypothèse où il n'y a pas plainte à la police sinon tout le processus est mis à l'écart et la réflexion éducative sera remplacée par la logique répressive et punitive. Ils s'y retrouveront peut-être plus à l'aise car plus proche de la logique de guerre et de violence qu'ils connaissent depuis très jeunes, mais quoi après, une fois devenus adultes ?

Nos jeunes d'hier parlaient volontiers de l'avenir qu'ils imaginaient, après 18 ans, quand bien sûr ils arrêteraient leurs conneries. Ceux-ci n'en parlent pas, ils n'y ont jamais pensé.

Notre point de vue d'éducateurs nous imposent à considérer que ceux-ci comme ceux d'hier méritent d'accumuler des points pour construire leur avenir, notre point de vue d'humain nous interdit de faire des choix qui effondreraient un peu plus encore la misère sociale et économique dans laquelle ils vivent avec leur famille.

Alors désormais, au-delà du diagnostic que nous croyons encore être capables de poser, il y a les moyens nécessaires à l'exercice de notre métier d'une façon qui nous permettent encore de nous respecter, d'avoir l'impression de le faire bien. Ce qui nous choque aujourd'hui en écoutant les faits divers sur tous ces jeunes violents et agressifs, c'est que notre propre dignité, notre propre capacité à concevoir des solutions éducatives sont absentes du débat, invisibles dans les colonnes des quotidiens. Et cela s'explique d'évidence par la nécessité d'offrir à la population des solutions qui semblent concrètes, efficaces et immédiates. L'emprisonnement peut cela, là où l'éducation est un travail laborieux, de longue haleine, impliquant la multiplicité de compétences professionnelles, et surtout une mise à nu des misères humaines que nos sociétés pacifiques et démocratiques génèrent chaque jour un peu plus.

Si la répression permettait d'éduquer, depuis que les hommes la pratiquent, ça se saurait.

Au-delà des constats globaux que plus personnes n'ignorent, même lorsqu'ils sont tus, il est important désormais de repenser le sens de l'action éducative, du processus pédagogique de manière ouverte et en dehors de tout rapport de cause à effet. L'acte tragique d'un jeune ne peut en aucun cas dicter nos lois et nos réformes. Sa singularité nécessite qu'elle le reste. Par contre, l'effet gonflant de médias diffusant largement ce type d'actes, en le généralisant et en le diabolisant, crée les conditions de son développement.

En d'autres termes, ce qui y est dit n'est pas la réalité, mais à force de le dire le discours finira par être rattrapé par la réalité. Le cons-

tat fait de plus en plus fréquemment est qu'à défaut de trouver un discours d'identification sur un avenir possible pour ces adolescents on leur donne à ronger l'illusion de leur toute puissance dans l'instant, et à défaut de mieux, il remplit le besoin d'exister.

La présence policière de plus en plus grande et légitimée dans les écoles renforce un peu plus encore cette impression de puissance auprès de ces adolescents. Lorsqu'ils connaissent la rue et le rapport frontal aux forces de l'ordre, l'augmentation de la présence policière à l'école, loin de les inquiéter, a pour effet, au contraire, de redonner à cette espace de vie obligatoire des contours de déjà vu. Nous parlons ici de jeunes pour qui l'école n'est pas un lieu de construction de vie; l'école est un souci si pas pour eux en tout cas pour leurs parents. Elle est un espace qui ne veut pas d'eux, ils le savent et ne peuvent y échapper. Mais qu'on y mette une logique de rue et là ils se retrouvent dans un contexte qu'ils connaissent et qu'ils maîtrisent. Le professeur, l'éducateur, le directeur, deviennent des quidams qui, parfois, peuvent se trouver au mauvais endroit au mauvais moment. Le phénomène de bandes, au sens où on le connaît dans la rue, se construit dans les écoles et il devient nécessaire de s'en inquiéter en ce qu'il traduit ce déplacement des rapports de force de la rue dans l'école.

Enfin, l'éducation des parents, les stages parentaux que l'on nous propose aujourd'hui, apparaissent aussi de plus en plus comme la condition sine qua non pour que les jeunes soient «meilleurs». Il n'est pas certain qu'avant les parents se sentaient tant que cela à la hauteur des exigences éducatives de leurs enfants. Les jeunes ne sont pas les seuls à subir les effets de notre monde d'aujourd'hui et les peurs qui les habitent, les envies de reconnaissances auxquelles ils aspirent, sont partagées par leurs parents. La désertion éducative des parents ne correspond pas à une réalité visible dans les écoles, la désespérance par contre est en très large progression. En relatant les faits plus haut, je parlais de ce papa qui ne savait pas quoi faire avec son fils puisqu'il ne pouvait pas le frapper. Ce papa pleurait aussi, réellement, sincèrement. Il était parti de son pays pour sauver ses enfants et non seulement il les voyait se casser mais en plus on lui retirait le droit de tenter d'y remédier; pire on le punissait pour ses tentatives. En interdisant à ce père de frapper son fils on lui retirait son statut de père, d'éducateur privilégié et premier de son enfant. L'école a une responsabilité en cette matière, un devoir même, de redonner à ce père son statut d'éducateur en lui donnant les moyens, dans le respect de nos valeurs et de nos lois, de l'exercer. La sanction scolaire peut faire l'objet d'un contrôle paternel.

L'école peut passer un contrat d'éducation avec le père pour que son enfant répare la faute, fasse la sanction. Alors, et alors seulement, il est possible de lui interdire la sanction physique, et au-delà de lui montrer qu'un autre rapport éducatif est possible.

Ce que je veux dire par là, c'est que là où l'école considère devoir porter la désertion des parents comme une mission supplémentaire et même surnuméraire, elle cache en réalité une incapacité à assumer une de ses missions fondamentales, à savoir celle de collaborer avec les parents dans leurs missions respectives et complémentaires d'éducation.

La pire des choses que nous pourrions faire aujourd'hui serait qu'au nom des difficultés réelles auxquelles sont confrontées les écoles, nous n'apportions que des réponses palliatives extérieures et non éducatives. Elles achèveraient, à mon sens, la pertinence même du champ d'action de la socialisation des jeunes, car depuis l'instauration de l'instruction obligatoire, c'est bien l'école qui est et doit rester le lieu privilégié de cette responsabilité collective.